

Paris, le 1^{er} février 2021

Communiqué de presse

L’Apec et l’Agefiph signent une convention pluriannuelle de partenariat pour l’insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Cette convention 2020-2022 vise à structurer et renforcer leurs actions communes, au plan national et régional, pour le développement, la formation et le maintien dans l’emploi des personnes handicapées.

« Nous misons sur la complémentarité de nos deux associations pour accompagner l’insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Avec l’Agefiph, nous nous mobilisons à travers d’actions déployées au plus près des spécificités des territoires ».

Gilles Gateau, directeur général de l’Apec.

« L’Apec est un partenaire incontournable avec lequel nous avons bâti de longue date des coopérations locales. Plus que jamais aujourd’hui il nous apparaît essentiel de renforcer nos complémentarités, de consolider nos liens et de les rendre pleinement opérationnels sur l’ensemble des territoires pour développer l’emploi des personnes en situation de handicap, en particulier concernant les cadres et les jeunes diplômés ».

Malika Bouchehioua, présidente de l’Agefiph

Cette convention de partenariat, d’une durée de trois ans, a pour objectif :

- D’organiser les modalités d’une meilleure connaissance mutuelle et d’une appropriation par l’APEC des spécificités liées au handicap.
- De formaliser et structurer les collaborations au bénéfice de l’insertion professionnelle des actifs et des demandeurs d’emploi H/F en situation de handicap, cadres et jeunes diplômés (bac+3 minimum), et au plus près des territoires.
- D’optimiser la complémentarité des actions de sensibilisation et d’information des employeurs concernant l’insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Quatre axes de partenariat principaux sont identifiés :

- Promouvoir la connaissance mutuelle et sensibiliser les collaborateurs et les collaboratrices de l’Apec sur le handicap en emploi et l’offre de service de l’Agefiph
- Sensibiliser, informer et mobiliser les employeurs du secteur privé sur le handicap en emploi
- Sensibiliser et informer les cadres en emploi, demandeurs d’emploi et étudiants et étudiantes en situation de handicap

- Optimiser, de façon transverse, le rapprochement des offres et demandes d'emploi

À propos de l'Apec

L'Apec, Association pour l'emploi des cadres, conseille les entreprises en leur proposant des services pour optimiser leurs recrutements et la gestion de leurs compétences internes. Elle accompagne les cadres tout au long de leur parcours professionnel ainsi que les jeunes diplômé·e·s. Son observatoire de l'emploi des cadres analyse et anticipe les évolutions et grandes tendances du marché de l'emploi cadre. L'Apec est un acteur du Conseil en Évolution Professionnelle (CÉP). L'Association, et ses 500 consultant·e·s, est présente, avec une cinquantaine de centres, en France métropolitaine et en Outre-mer (Martinique, Guadeloupe et La Réunion).

En savoir plus : corporate.apec.fr

Twitter : @ApecinfoPresse

À propos d'Agefiph

L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) agit pour développer l'inclusion des personnes handicapées dans l'emploi. Elle construit et finance des solutions pour compenser les conséquences du handicap au travail ; soutient les acteurs de l'emploi, de la formation et les entreprises pour que soient pris en compte les besoins spécifiques des personnes handicapées ; grâce à son observatoire emploi et handicap, elle analyse la prise en compte du handicap dans le secteur de l'emploi, de la formation et dans les entreprises ; et enfin, pour accélérer les évolutions en matière de compensation et d'inclusion, l'Agefiph soutient la recherche et l'innovation.

En 2019, l'Agefiph a financé près de 223 000 aides et services.

Plus d'informations sur www.agefiph.fr

Suivez l'Agefiph sur twitter @Agefiph_

Contacts presse

Apec

Mendrika LOZAT – mendrika.lozat@apec.fr – 06 74 94 76 24

Adji THIAM – adji.thiam@apec.fr

Agefiph

Pauline Carde – pcarde@lebureaudecom.fr – 06 32 03 22 55

Ghislaine Cristofolletti – g-cristofolletti@agefiph.asso.fr – 06 21 65 41 96